ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 6299

Texte de la question

M. Guy Drut attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la suppression de 13 postes de commissaires de police et celle de 3 postes de commissaires divisionnaires en 1998. Il lui demande les raisons de ces suppressions de poste et s'il estime que ces mesures sont cohérentes avec les annonces faites par le Gouvernement en matière de lutte contre l'insécurité, le 24 octobre dernier, à Villepinte.

Texte de la réponse

Les mesures de déflation et de repyramidage du corps de conception et de direction s'inscrivent dans le cadre de la loi d'orientation et de programmation relative à la sécurité et figuraient, au demeurant, dans le protocole d'accord signé avec les représentants des personnels en 1995, lors de l'engagement de la réforme de la police nationale. Il importe de signaler, de ce point de vue, que si trois postes de commissaires divisionnaires d'échelon fonctionnel sont supprimés dans le projet de budget, le nombre de postes budgétaires correspondant à ce grade avait été fortement augmenté de 34 unités en 1995. Parrallèlement, la diminution de 13 postes de commissaires de police correspondant, pour 1998, à une mesure de déflation inférieure à 1% du corps, pourcentage qui n'est pas de nature à mettre en difficulté le fonctionnement des directions et services. Il y a lieu de préciser que ce processus de déflation et de repyramidage des effectifs du corps de conception et de direction de la police nationale consiste précisément à valoriser l'action des commissaires en leur assurant un meilleur positionnement au sein de l'institution. La philosophie de la réforme tend, en effet, à initier de nouveaux modes de fonctionnement et à accroître l'efficacicté des services en assurant une meilleure sécurité de nos concitoyens. La réflexion portant sur l'évaluation du nombre de commissaires de police a déjà engagée et sera largement évoquée dans le cadre de la poursuite des travaux portant sur les référentiels métiers de la police nationale.

Données clés

Auteur : M. Guy Drut
Circonscription : Seine-et-Marne (5e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 6299
Rubrique : Police
Ministère interrogé : intérieur
Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 novembre 1997, page 4035
Réponse publiée le : 5 janvier 1998, page 93